Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260921-DELIB1668-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation du conseil municipal : **le 17 septembre 2026**
Date d'Affichage de la délibération : Le 24 septembre 2026

2026-06-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 1
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, **le Vingt-et-Un septembre à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, CAER Marie-Jeanne, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, LE BEC Céline, HÉMON Geneviève, SENGELÉ Aude, COZIEN Sébastien, LAYOUR Cindy, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola.

ABSENTS : KERDILES Albert, MÉQUIGNON Marc, CHESSE Yannick.

Procurations : MEQUIGNON Marc représenté par HEMON Geneviève

Secrétaire de séance désigné : HEMON Geneviève

OBJET : Travaux urgents de mise en sécurité de la flèche du clocher de l'église

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de la dégradation de la flèche du clocher de l'église, un risque grave et imminent de chute de la flèche a été constaté, menaçant directement la sécurité publique et les bâtiments environnants.

Considérant, que face à ce péril imminent et conformément à ses pouvoirs de police administrative, Monsieur Le Maire a dû signer en situation d'urgence des devis pour un montant de 66 352,29 euros.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260921-DELIB1668-DE

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal prend acte du caractère d'urgence d'engager des travaux sur la flèche du clocher de l'église. Approuve les devis signés par Monsieur Le Maire.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Maire
Jean-Yves CRENN



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 24 septembre 2026